



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Satisfaction de nos
stagiaires

19,2/20

Année 2024

Formulaire— Fiche de formation
F-154 - Création : 19.10.21
Mise à jour : Version : 1
Mise à jour contenu : 08.01.25

Certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

Catégorie « Décideur en entreprise NON soumise à agrément »

Renouvellement

FORMATION CERTIFIANTE

Code RS : RS5655

Nom du certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement : 13.12.21

DATES

Formation en salle : possible toute l'année

Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

DURÉE

1 jour

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

Nous contacter. Formation intra ou extra-entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 à 10 stagiaires

POUR QUI ?

Toute personne qui achète, applique des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel : collectivité territoriale ou agricole

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto DENSA

Faire la formation entre 2 mois et 6 mois avant la fin de sa validité

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66

aurelie.broutin@fredon-centrevaldeloire.fr

CONTACT

M. COLLIN François - Responsable formation

francois.collin@fredon-centrevaldeloire.fr

06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires
Utiliser les produits phytosanitaires en toute sécurité pour l'environnement et pour l'applicateur
Mettre en œuvre la réduction de l'usage des produits phytosanitaires par des méthodes alternatives

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est habilitée pour animer des sessions certiphyto.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Réglementation et sécurité environnementale**
Réglementation
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
Prévention des risques
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- **Réduction de l'usage et méthodes alternatives**
Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
Evaluation comparative de l'utilisation des produits

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, livret de synthèse et mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION

Test QCM

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

FREDON Centre – Val de Loire

Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 – APE : 9411Z -

TVA INTRA : FR70452304488